

Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) Bourges Plus

Le 16 novembre 2022, s'est tenue la CCSPL de l'agglomération Bourges Plus dans ses locaux du boulevard Foch à Bourges. Deux dossiers étaient à l'ordre du jour de cette commission :

- les aires d'accueil des gens du voyage,

Le taux d'occupation moyen est très élevé, notamment sur l'aire de Saint-Germain-du-Puy avec un taux de 95%. Cela crée des problématiques majeures pour accueillir des familles itinérantes de même que pour la gestion et l'entretien d'installations inadaptées à une utilisation continue. Côté positif, à noter la très nette diminution des impayés : 269 € alors qu'ils étaient de 4 062 € en 2020. Au bilan global, le compte définitif 2021 fait apparaître un résultat négatif de 31 100 € qui s'explique par des charges importantes d'entretien et de nettoyage et le changement de catégorie de l'aire de grands passages qui entraîne une taxe de 16 625 € alors qu'elle n'était que 131 € en 2020.

- gestion de la plateforme aéroportuaire

D'une manière globale, l'exercice présente une situation comptable bénéficiaire après une année de reprise post COVID. Ces résultats résultent notamment d'une activité exceptionnelle avec l'augmentation des détachements militaires du fait de travaux réalisés sur la base d'Avord. Quant aux mouvements d'aviation d'affaires et d'aviation générale, ils sont revenus au niveau de 2019.

Gilles Audot